
Les entreprises de l'eau s'engagent à contribuer à l'adaptation des services d'eau au changement climatique

La Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) a signé le 29 janvier à Rennes, à l'occasion du Carrefour des gestions locales de l'eau, en présence de Madame Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, une feuille de route de 22 engagements pour la mise en œuvre opérationnelle des conclusions des Assises de l'Eau intervenues cet été.

S'engager collectivement pour atteindre les objectifs des Assises de l'Eau

Le changement climatique et les enjeux émergents de l'eau sur le plan sanitaire constituent un défi de taille qui se rappelle à nous à chaque épisode de sécheresse ou d'inondation. Dans ce contexte, les 22 engagements des entreprises de l'eau visent, par des actions concrètes, **à contribuer à un meilleur accès à la ressource et à sa préservation, à encourager une consommation responsable et à développer toujours davantage la responsabilisation des acteurs et les savoir-faire.**

« Les effets du changement climatique sont là. Ils sont perceptibles dans toutes nos régions, lors des épisodes de grande sécheresse et d'inondation excessive. Se mobiliser en temps de crise ne suffit plus. Nos entreprises sont là pour aider les territoires, par leurs solutions opérationnelles innovantes, à mieux gérer l'offre et la demande en eau, pour que chacun y ait accès durablement. » commente Frédéric Van Heems, Président de la FP2E.

Répondre à l'urgence climatique et aux besoins des Français

Les 22 engagements de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) s'organisent en 3 grands axes :

- **Renforcer la confiance, responsabiliser et accroître l'accès à l'eau** : ces mesures visent à pérenniser la confiance que les Français ont dans l'eau du robinet, en améliorant toujours plus la qualité de l'eau, à sensibiliser et accompagner la population pour éviter le gaspillage, et à progresser plus encore dans l'accès à tous à l'eau du robinet.
- **Protéger et partager les ressources** : il s'agit de promouvoir la sobriété dans tous les usages, ceux des services d'eau, ceux de l'agriculture et des industries, et de développer des ressources alternatives, notamment par la réutilisation des eaux usées traitées en zones littorales.
- **Développer la responsabilisation des acteurs, les savoir-faire et la transparence** : l'objectif est de renforcer la performance des services et des professionnels du cycle de l'eau par la contractualisation et la transparence. Il s'agit également de renforcer l'apport sociétal des entreprises par des efforts soutenus en matière de formation et d'intégration des jeunes.

« Ces 22 engagements nécessitent de travailler de concert avec l'Etat, les collectivités et tous les acteurs de **l'écosystème pour faire évoluer les infrastructures et renforcer la sobriété des prélèvements de l'ensemble des activités** », précise Tristan Mathieu, Délégué général de la FP2E. « Seule cette volonté collective permettra de relever les défis qui nous attendent, ceux de la garantie d'un accès à une eau de qualité pour tous, partout et à tout moment ».

Eau & changement climatique en France : les chiffres qui interpellent

- **1/3 du territoire européen** est exposé au stress hydrique de façon permanente ou temporaire.
- En France, au moins **85 départements** font l'objet d'arrêtés de restriction d'eau chaque année.
- Dans un scénario où les mesures d'adaptation au changement climatique ne seraient pas effectives, **500 millions de personnes** seraient concernées par le stress hydrique en Europe en 2040. En France le nord-est, le centre et le sud-ouest seraient particulièrement concernés**.
- **8 Français sur 10** estiment que les conséquences du changement climatique vont influencer sur le manque d'eau, les inondations ou encore la qualité de la ressource**.
- **9 Français sur 10** se disent attentifs à leur consommation d'eau**.
- **9 Français sur 10** accepteraient d'utiliser une eau du robinet issue du recyclage des eaux usées pour leurs usages domestiques (hygiène, sanitaire, nettoyage...)**.

* Source : [étude BIPE/FP2E 2019](#)

** Source : Baromètre Les Français et l'eau 2019, CI Eau / Kantar.

Cliquez ici pour découvrir l'intégralité des 22 engagements pris par les entreprises de l'eau.

A propos de la FP2E : La FP2E regroupe les entreprises assurant la gestion des services d'eau et d'assainissement en France, après mise en concurrence. Ses adhérents sont : Aqualter Exploitation, Derichebourg Aqua, Saur, Société des Eaux de Fin d'Oise, Sogedo, Suez et Veolia. L'objectif de la FP2E est d'apporter aux différentes parties prenantes, un éclairage sur les thématiques des métiers de l'eau, en particulier sur les sujets où l'intérêt général est engagé.

Contacts média

Aurélien Flaugnatti – aurelien.flaugnatti@confluence.fr – 01 40 07 02 05
Anne Dujardin - anne.dujardin@fp2e.org – 01 53 70 13 42